Département de Tarn-et-Garonne
Arrondissement de Castelsarrasin

République Française

COMMUNE DE CASTELFERRUS

ARRETE INTERDISANT LA CIRCULATION SUR LA RUE DES ÉCOLES 2023-21

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CASTELFERRUS

VU les articles L 411-1 et R 411-1 à R 411-8 du Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU la demande présentée par l'Entreprise NGE ENERGIES SOLUTIONS afin de procéder à des travaux d'aménagement de la rue des Écoles,

CONSIDERANT que pour se faire et par mesure de sécurité publique, il est nécessaire de réglementer la circulation sur la voie susvisée.

ARRETE

Article 1er : La circulation des véhicules sera interdite à compter du 23 octobre 2023 et jusqu'à la fin des travaux sur la rue des Écoles.

Article 2 : Afin de porter ces prescriptions à la connaissance des usagers, la signalisation appropriée sera fournie et mise en place par l'entreprise NGE ENERGIES SOLUTIONS.

Article 3 : Ampliations de la présente décision sera transmise à :

- L'Entreprise NGE SOLUTIONS ENERGIES,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Tarn et Garonne,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences,
- Monsieur Le Directeur des Services d'Incendie et de Secours,

Fait à CASTELFERRUS,
le 29 septembre 2023
Le Maire, Guy DUPUY,

MAIRIE DE CASTELFERRUS
TARN ET GARONNE